

La violence, les mots, le corps

Introduction

L'analyse de la violence est inséparable de l'étude de ses représentations, ce qui en fait d'emblée une catégorie hautement subjective. Au demeurant, elle ne s'appréhende réellement que par les réprobations sociales qu'elle suscite. Ce qui n'était pas perçu comme violence par une société à un moment de son histoire le devient à d'autres moments ou dans d'autres sociétés.

Les théories de la violence sont multiples, mais un large consensus s'est aujourd'hui dégagé pour montrer ce qu'il y a de destructeur dans la violence :

Appelons violence toute contrainte de nature physique ou psychique susceptible d'entraîner la terreur, le déplacement, le malheur, la souffrance ou la mort d'un être animé (Héritier 1996, p. 17).

Au vu de l'évolution des vingt dernières années, on assiste à une certaine banalisation de la violence d'un côté et à une extrême dénonciation de l'autre. On peut penser que la violence a aujourd'hui perdu une grande part de légitimité dans la majorité des pays d'Europe et d'Amérique du Nord, même comme facteur de la vie politique, enfermant les protagonistes de la violence quels qu'ils soient dans le non-sens, la barbarie ou l'absurdité.

Au carrefour des disciplines de sciences sociales et humaines, on a souvent souligné l'impossibilité d'une définition conceptuelle de la violence parce qu'elle touche des pans de réalité sociale très hétérogènes. Le propos sur la violence s'est néanmoins longtemps polarisé en France entre les perspectives marxistes des mouvements sociaux et des justes luttes de la révolte, d'un côté, et les approches fondées sur les analyses de Freud, d'affrontement irréductible des forces d'Eros et de Thanatos, de l'autre.

Plus encore que pour tout autre sujet, on pourrait faire le constat qu'il y a aujourd'hui dissolution de toute théorie sur la violence : les conceptions dominantes d'éclatement de la société ne laissent aucune place à la généralisation. Il en résulte des analyses purement normatives entre les théories de tolérance zéro promues par les forces politiques au pouvoir, et l'absence de tout jugement sur les mœurs, chacun étant présumé libre de sa personne. Poussée à l'extrême, cette tendance formule une exaltation du goût du risque où certaines formes de violence maximale sur les corps ne seraient que purs simulacres ou jeux.

Ce dossier s'écarte de ce type de questionnement, qui ne s'attarde que très rarement sur les différences entre les hommes et les femmes. Notons que cette absence de différenciation de sexe a été particulièrement soulignée par les féministes en ce qui concerne les violences à l'école (Dujardin 1996). C'est un double mouvement récent de dénonciation des inégalités entre garçons et filles dans l'enseignement et de violences sexuelles qui ont enfin ouvert les débats sur le sujet (CLASCHEs 2002). Le présent numéro s'inscrit dans le renouvellement de la question sous l'angle des victimes dans l'analyse des nouveaux paradigmes de la violence (Wievorka 1998 ; Michaud 2002). Un regard historique montre que les attitudes devant ce phénomène et les sensibilités à son égard sont très variables. Si la violence a perdu toute légitimité aux yeux de la plupart des individu(e)s, c'est que l'époque actuelle est beaucoup plus concernée par la façon dont les faits sont ressentis, mettant ainsi en avant le rapport subjectif à la violence. Cela concerne tout autant les actes de brutalités que la tolérance que l'on peut accorder à des actes jugés violents. En effet, prendre le point de vue des victimes opère un renversement de la culture de la violence.

La culture véhicule des images de la violence qui sont des montages et qui ont pour but et pour effet de cacher la vérité de la violence. La culture confectionne un habillage qui a pour but, non pas de désigner la violence, mais de la déguiser. Cet habillage veut occulter la violence de la violence en la légitimant comme un droit de l'homme et en l'honorant comme la vertu de l'homme fort. [...] La représentation culturelle de la violence vise toujours à ennoblir la violence et à masquer tout ce qui est ignoble en elle (Muller 2000).

On pourrait aussi ajouter, d'un point de vue des rapports sociaux de sexe, qu'une sorte d'« *alchimie sociale* » transmute le vice en vertu (Dejours 1998) : la violence envers les plus faibles, considérée ordinairement comme défaut, est valorisée comme « *qualité virile* » quand elle est exercée par des hommes dans leurs pratiques de travail. Dejours évoque là un « *retournement du sens moral* » (*id.* 1998).

La prise en considération des victimes de crimes et délits est une caractéristique des périodes les plus récentes, et ceci est à mettre en relation avec l'impact des campagnes des mouvements féministes à la fin des années soixante pour que le viol soit reconnu pour ce qu'il est : la forme extrême de la violence à l'encontre des femmes, expression des rapports de domination entre les sexes. En France, c'est la loi de 1980, donnant une nouvelle définition du crime de viol, qui marque cette évolution (Bordeaux *et al.* 1990). Qu'il s'agisse de viol ou de violences subies par les enfants, le regard sur l'enfant ou la femme victime commence à se transformer.

Les viols, les abus sexuels ou la pédophilie sont compris non seulement comme autant d'atteintes à l'intégrité physique de leurs victimes, mais surtout comme une négation brutale de leur existence comme sujets.

On découvre la violence morale, rapporte Georges Vigarello (1998), auteur d'une *Histoire du viol*, car pour que le viol en tant que tel puisse soulever la réprobation qu'il connaît aujourd'hui, il fallait que naisse l'idée du traumatisme psychique consécutif à l'acte.

Jugements et commentaires sur le viol aujourd'hui pourraient révéler plusieurs changements de culture susceptibles d'expliquer partiellement l'explosion des chiffres : [...] un déplacement d'attention sur l'atteinte intime des victimes transformant en irrémédiable traumatisme ce qui auparavant était d'abord honte morale et offense sociale. Tout change dans ce dernier cas lorsque le versant psychologique s'ajoute à ceux plus visibles qui ont longtemps dominé. [...] On interroge le versant très personnel de la blessure, sa part intérieure et secrète, cette forme très spéciale du crime qui, en atteignant le corps, atteint la partie la plus incorporelle de la personne (Vigarello 1998, p. 9-10).

Dès lors s'étendent les contours de la violence sexuelle, incluant les violences verbales à caractère pornographique. L'extension du champ de la violence signalée par Vigarello dans l'étude des comportements sexuels (Spira, Bajos et le groupe ACSF 1993) incluant comme violence les atteintes psychologiques, les violences verbales des appels téléphoniques malveillants, à contenu pornographique, est inscrite dans le nouveau code pénal de 1994. On observe ainsi de nouveaux déplacements vers les violences cachées que sont les violences morales.

La violence envers les femmes « *représente à la fois un véritable enjeu de société et un enjeu scientifique* », comme le mettent en avant les auteur(e)s de l'Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France — ENVEFF (Jaspard *et al.* 2003a). Par la publication de ce numéro sur « La violence, les mots, le corps », nous voulons contribuer à ce débat politique et scientifique d'extrême actualité, à partir de la convocation d'approches différentes au plan théorique, de l'expérience, des disciplines, des terrains.

Nous nous situons, ce faisant, dans la continuité des contributions théoriques françaises présentées ici par Dominique Fougeyrollas-Schwebel et Maryse Jaspard. Notamment l'article de la sociologue britannique Jalna Hanmer dans le premier numéro de *Questions féministes* (1977) ; puis le texte de Nicole-Claude Mathieu (1985) qui décrit toutes les formes de l'oppression et de la domination des femmes ; les publications issues des réflexions des membres de l'Association européenne contre les violences faites aux femmes (AVFT), créée en 1985 par Marie-Victoire Louis ; et enfin les textes de Françoise Héritier, issus de son séminaire sur la violence en 1995 (Héritier 1996-1999), proposant une théorie des fondements de la violence qu'elle synthétise aujourd'hui dans cette parution.

La question des rapports différenciés des hommes et des femmes vis-à-vis de la violence est sous-jacente à ce dossier, même si la perspective dans ce numéro porte majoritairement sur l'étude de situations où des femmes sont victimes de violences. En effet, le premier article interroge les formes universelles de la violence, qui est loin d'être du côté des seuls hommes. Soulignons que les premières publications féministes, *Cahiers*

du Griff (1976), *Pénélope* (1982), abordaient dans le même mouvement femmes sujet et objet de violences en fonction des terrains ; perspective reprise par des publications plus récentes : le numéro de *CLIO* (1997) sur les guerres civiles et l'ouvrage *De la violence et des femmes*, dirigé par Cécile Dauphin et Arlette Farge (1997). Toutefois, il ressort nettement que la violence féminine contre les personnes est extrêmement minoritaire, même si ceci « *n'implique pas une éthique spécifique des femmes, capables aussi de cruauté individuelle, vecteurs de reproduction des valeurs établies, dans leur rôle d'éducatrices* » (Nahoum 1982, p. 6). Soulignons une spécificité quant aux objets (infanticides...) et quant aux moyens (empoisonnement...). Le travail de Paola Tabet (1979) est ici une contribution essentielle : l'étude de l'accès à des moyens de la violence, et leur appropriation, représente un aspect fondamental de la division sociale entre les hommes et les femmes et explique une grande part des rapports différenciés à la violence. Un des obstacles lorsqu'on aborde le thème « femmes et violence » reste la question récurrente de définition de la féminité, par défaut ou par excès : images misérabilistes si la recherche insiste sur l'exploitation des femmes, images terrifiantes si l'on met l'accent sur la force un peu magique d'une spécificité féminine (Nahoum 1984).

La diffusion des résultats de l'enquête ENVEFF (Jaspard *et al.* 2003a) nourrit les débats en cours en donnant à voir l'extension de la violence faite aux femmes et en la quantifiant pour la première fois en France. Cette enquête a, en effet, pris la mesure du phénomène et apporté une information utile à un meilleur traitement social de la question ; ainsi, tous les types de violences — verbales, psychologiques, physiques et sexuelles — sont pris en compte, et ceci dans le contexte familial, social, culturel et économique des situations de violence ; mais aussi les réactions des femmes aux violences subies, leurs recours auprès de leur entourage et des institutions spécialisées ; enfin les conséquences sur la santé physique et mentale, sur la vie familiale et sociale et sur l'usage de l'espace public et privé.

Cette actualité a été renforcée par la polémique ouverte par l'ouvrage récent d'Élisabeth Badinter (2003) et par l'offensive contre l'enquête ENVEFF menée par Marcela Iacub et Hervé Le Bras dans *Les Temps modernes* (2003), avec une réponse immé-

diates des responsables de cette enquête (Jaspard *et al.* 2003b). Même s'ils sont de portée et de signification très différentes, l'ouvrage d'Élisabeth Badinter et le texte de Marcela Iacub et Hervé Le Bras rejettent les thèses féministes sur les violences, en ce sens qu'elles présenteraient les femmes comme des victimes de la violence masculine. Ainsi, le regard sur les hommes « victimes » serait nécessaire pour établir le juste équilibre des choses (Badinter 2003). Indirectement, les articles que nous présentons dans ce dossier montrent l'absence de bien-fondé de la figure, construite par ces auteurs, du « *féminisme victimiste* » (Badinter 2003, p. 140).

À partir d'approches disciplinaires différentes (anthropologie, psychanalyse, sociologie, économie, statistique), à partir de terrains contrastés (le monde rural, les grandes villes, la rue ou l'entreprise)¹, les résultats de recherches ici présentés montrent la grande diversité des acteurs et des situations où émerge la violence, et tentent de débusquer, dans chaque cas, sa nature sexuée. Il n'est pas inutile de préciser que parfois des outils de la micro-sociologie sont convoqués pour mieux saisir les nuances et la complexité des situations analysées.

Une des questions controversées des débats concerne la mise en parallèle des violences physiques et des violences morales ou psychiques. La pénalisation des violences morales n'est en rien un phénomène nouveau — « *coup de langue est pire que coup de lance* », dit le proverbe — et la diffamation ou les injures sont sanctionnées par la loi sur la presse du 29 juillet 1881. Comme nous l'avons souligné, la question mise en avant aujourd'hui est celle de l'extension de la notion de violence morale avec, par exemple, la reconnaissance des dimensions psychologiques dans les violences intrafamiliales, ou les nouvelles définitions du code du travail — loi de modernisation de 2002 et définition du harcèlement moral —, ou encore les réflexions en cours sur les maltraitances envers les enfants, à l'encontre des personnes vulnérables, des handicapés, malades ou vieillards.

D'un point de vue théorique, les mécanismes de la violence doivent être également analysés dans leurs diverses dimensions

¹ La violence dans l'espace privé — les violences conjugales — a déjà fait l'objet d'un article dans les *Cahiers du Genre* (Cresson 2002).

et combinaisons. Par exemple, Michel Foucault et Norbert Elias ont contribué, de façon fondamentale, à déceler des modes historiques de discipline des corps et des individualités. De son côté, Pierre Bourdieu (2002), considérant la violence symbolique des institutions, a également fortement insisté sur cette dimension dans l'analyse de la domination masculine. Nous renvoyons notamment à la réédition de son intervention de juin 1994² où il expose pied à pied sa démarche pour expliciter ce qu'il pense être « la forme spécifique de la domination masculine », c'est-à-dire :

La violence symbolique comme contrainte par corps. Pour que la domination symbolique fonctionne, il faut que les dominés aient incorporé les structures selon lesquelles les dominants les perçoivent ; que la soumission ne soit pas un acte de la conscience, susceptible d'être compris dans la logique de la contrainte ou dans la logique du consentement (Bourdieu 2002, p. 231).

Sans doute, il n'y a pas lieu d'opposer la violence symbolique aux autres formes de violence, physiques et psychiques, sexuelles ou non. En matière de relations entre les sexes, il n'y a pas juxtaposition de formes de violence mais intrication, il n'y a pas d'automatisme de compensation d'une forme de violence par une autre : dans les relations sexuelles, notamment, il y a intrication de relations non seulement sexuelles mais aussi affectives, économiques et culturelles.

Réfléchir, dans une enquête statistique, à la construction d'un indicateur composite des violences envers les femmes, couvrant l'ensemble des violences — physiques, verbales, sexuelles, psychologiques — n'efface pas la différence entre blessure physique et blessure psychologique du point de vue de l'individu. Il n'y a pas lieu de porter un jugement de valeur, les effets de la violence sont indéniablement subjectifs et l'expression des singularités humaines. Ce qui peut être montré, c'est que la tolérance à la violence est construite et socialement différenciée, mais aussi que c'est l'écart entre le dire et le faire qui est le plus intolérable. Chaque discipline a une approche différente de la question, et de multiples points de vue existent sur lesquels ce

² Au séminaire du Groupe d'études sur la division sociale et sexuelle du travail (GEDISST).

numéro apporte des éclairages. L'approche quantitative des violences envers les femmes montre, certes, que les violences physiques sont sans doute l'objet de réprobation sociale grave et sont par conséquent plus rares, mais révèle aussi que les humiliations répétées sont parfaitement paralysantes et réduisent la capacité d'agir de la personne. L'approche clinique de psychosomatique développée par Marie Pezé atteste qu'un traumatisme physique peut être réparé, mais qu'il est également indispensable de dénouer par les mots ce qui reste caché de la blessure psychologique comme blessure refoulée. D'une certaine manière, elle décrit — dans le premier cas présenté — les difficultés insurmontables et le handicap physique qui persiste pour une personne qui ne peut pas nommer sa douleur psychique, et elle dépeint, au contraire — dans le second cas —, l'espoir d'un dépassement de la douleur d'une femme qui a pu mettre les mots adéquats sur sa souffrance et en donner une expression publique.

Ce numéro voudrait ainsi contribuer à la mise au jour des divers processus de la violence, et à la résolution des stigmates que ces violences marquent sur les corps par les mots et les actes.

Comme nous l'avons déjà dit (cf. note 1), ce dossier n'aborde pas directement les violences conjugales, mais interroge davantage l'ensemble des institutions publiques, politiques et sociales, participant de la reproduction des rapports de domination entre les hommes et les femmes, y compris dans le monde du travail. Reste la question de l'école et de la formation qui n'est pas abordée ici : l'actualité des débats sur la mixité, sur la coexistence de filles et garçons, sur la mixité sociale, sur la mixité culturelle est au cœur de nos préoccupations et donnera lieu à d'autres publications.

Trois types de contributions constituent ce dossier : deux articles de portée générale ouvrent ce numéro, l'un par une conceptualisation anthropologique de la violence et l'autre en situant le cadre historique du débat féministe sur la question ; les deux articles suivants rendent compte de l'éclosion de la violence sexuée dans l'espace public et du rôle des institutions et des politiques sociales ; enfin, une troisième partie rassemble

quatre articles traitant des violences, verbales et physiques, dans l'univers du travail.

S'il n'y a ni discours ni savoir universel sur la violence et forcément une diversité des normes juridiques et institutionnelles, cependant la démarche anthropologique de Françoise Héritier repose sur la possibilité de comparer toutes les sociétés et de dévoiler le noyau commun qui se nomme l'humanité. En confrontant approches philosophique, juridique, religieuse, historique, anthropologique de la violence et de l'agressivité, elle démontre *« qu'il est inadéquat de parler d'une violence innée, naturelle, consubstantielle à l'être humain, mais qu'il convient en revanche de prendre en considération les ajustements entre les matrices de l'intolérance et de la violence »*.

Pour ce faire, elle décline l'analyse des substrats invariants de l'humanité considérés du point de vue des affects et besoins élémentaires. Elle détermine ainsi ce qui constitue l'homme en société et ses rapports au cosmos. C'est en séparant, par une opération cognitive première, l'identique et le différent que l'individu rend possible toute identification. Citons les différents besoins et affects : besoin de protéger et d'être protégé, besoin de confiance et de sécurité, besoin de conformité et d'être accepté et aimé parce que conforme, auquel se rattache le besoin et affect de désirer posséder ce que l'autre possède. Il résulte du besoin de protection et des rapports de domination deux affects qui sont l'orgueil et le sentiment de puissance, et la honte, l'humiliation et le ressentiment envers l'autre. Enfin dernier besoin ou affect dérivé des précédents mais aussi condition de leur exercice, le sentiment du juste et de l'injuste qui va de pair avec la conscience de soi et de sa dignité. La violence est ainsi non pas un trait de caractère isolé et isolable mais le produit socialement et historiquement organisé de ces différents affects.

Cette synthèse théorique est illustrée par l'analyse de sociétés historiquement et culturellement différenciées, citons par exemple les sociétés antiques ou les sociétés du Pacifique, d'Indiens de Terre de feu ou des populations africaines de chasseurs-collecteurs, jusqu'aux exemples contemporains de religion intégriste, ou la question du clonage reproductif en passant par les sociétés

d'Europe du Moyen-Âge, la société indienne ou l'Allemagne nazie.

Dominique Fougeyrollas-Schwebel et Maryse Jaspard proposent une mise en perspective historique du lancement de l'Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (ENVEFF). Elles retracent le rôle des institutions internationales (Nairobi, 1985, Pékin, 1995), l'évolution des politiques publiques mais surtout des recherches et des débats des militantes féministes concernant ces violences, depuis le début des années soixante-dix jusqu'au moment où les représentants de l'État — le service des Droits des femmes — commanditent l'enquête. Elles reviennent sur les décennies 1980 et 1990, les actions des militantes, le rôle des associations d'aide aux victimes, les débats dans les milieux scientifiques, grâce auxquels ces violences sont peu à peu apparues en tant que question sociale ; et qui ont abouti à la législation sur des phénomènes comme le viol, les violences conjugales et le harcèlement sexuel. Elles décrivent la naissance et les résultats de l'enquête ENVEFF, dans un contexte où les débats publics se focalisent sur le sentiment d'insécurité sans prendre en compte les violences envers les femmes.

Mettant en évidence la faible prise en compte de ces violences dans les politiques locales de sécurité, Marylène Lieber se demande s'il est pertinent de parler de spécificités en ce qui concerne les femmes, au regard des théories et études féministes, et s'interroge sur le continuum entre violences physiques, sexuelles et psychologiques, qui couvrent une multitude de situations et, par conséquent, nécessitent des réponses et un traitement différents, analysant en particulier les spécificités du cas de la ville de Paris.

Pour ce faire, l'auteure explore la façon dont les politiques locales de sécurité appréhendent les violences envers les femmes en analysant les contrats locaux de sécurité (CLS) de dix villes françaises. Elle examine ainsi les différentes étapes qui mènent à la rédaction d'un CLS et les différents acteurs qui interviennent, et ceux qui en sont exclus — justement les associations ou organismes dont l'action vise les femmes. L'auteure révèle à quel point les catégories utilisées « *sont disparates et*

basées sur des a priori et des clichés stigmatisant certaines populations » et souligne l'absence de ventilation par sexe des données récoltées.

Après avoir passé minutieusement en revue la construction et la mise en place de ces contrats locaux de sécurité, l'auteure en conclut que les violences envers les femmes ne sont pas considérées comme un problème social majeur, dans la mesure où elles ne portent pas atteinte à la tranquillité et à l'ordre publics. Elle révèle ainsi les limites à la reconnaissance de ces violences, malgré, dans le cas de Paris, une certaine volonté politique de les prendre en compte.

Espace public par excellence, la rue est l'objet des recherches de Corinne Lanzarini qui étudie, depuis plus de dix ans, la situation des hommes et des femmes sans-abri et les modes de prise en charge de l'aide sociale.

Elle analyse les différences sexuées quant aux violences subies ou ressenties, qu'elles soient exercées entre pairs dans la rue ou produites par les institutions d'hébergement ou d'aide.

Elle remarque que, si tous subissent certains types de violences (agressions pour l'appropriation d'un territoire ou de biens dans la rue ; infantilisation et stigmatisation en centre d'hébergement), les femmes sont de plus exposées aux agressions sexuelles. Elles sont par ailleurs l'objet, de la part des institutions, de contraintes spécifiques qui découlent de leurs attributs « naturels » féminins.

L'auteure montre ainsi comment ces dernières renforcent les rôles sociaux assignés à chacun des sexes, en orientant les hommes vers la recherche d'un travail professionnel et la nécessité d'apporter un salaire ; et les femmes vers le réapprentissage des activités domestiques, d'éducation des enfants et de gestion du budget familial, même si ce dernier relève de l'aide sociale.

Marie Pezé, psychanalyste, à travers la présentation de deux cas cliniques — celui du « colosse aux mains d'argile », travailleur du bâtiment, accidenté des deux mains, et celui de Claudine, victime de harcèlement moral au travail —, démontre de façon convaincante à quel point *« il est fructueux de 'suivre' les patients dans leur atelier, leur usine, leur bureau »*, et met

ainsi en évidence la centralité du travail dans les enjeux de la construction identitaire — et sexuée.

Par une approche psychosomatique de l'engagement du corps — biologique et imaginaire — au travail, Marie Pezé décrit les conséquences pathologiques multiples d'un tel engagement : des atteintes musculosquelettiques aux névroses traumatiques, elle traverse les terrains accidentés de la rencontre — souvent violente — entre organisation du travail, santé et corps. Mobilisant pour son analyse les dimensions sociales du travail, elle se démarque de la perspective psychanalytique classique de la construction de l'identité sexuelle. Le constat qui découle d'un des cas cliniques présentés par l'auteure répond à une des préoccupations centrales de ce numéro : « *Nous sommes des êtres de langage et de symbole* », et pas simplement « *une mécanique de voies nerveuses* ».

Claudia de Gasparo, pour sa part, examine les dossiers cliniques de personnes victimes de harcèlement moral, en montrant qu'une approche sociologique « *permet d'analyser le harcèlement moral comme un processus et comme le produit de rapports sociaux bien déterminés* ». Pourtant, ce phénomène reste le domaine privilégié de la psychologie et de la médecine qui tendent à focaliser l'attention sur les « techniques » de harcèlement et sur leurs conséquences sur la santé, sans prendre en compte les rapports sociaux et le contexte dans lequel il se construit et se déroule.

Alors que le harcèlement moral a fait l'objet, ces dernières années, de nombreux débats qui ont permis de nommer une réalité vécue et de la sanctionner, l'auteure fait l'hypothèse que la notion de harcèlement moral peut canaliser, voire enrayer les conflits sociaux, d'une part, et masquer sous une « étiquette » unique de multiples discriminations, d'autre part. Par sa démarche, elle démasque un glissement du collectif à l'individu, glissement qui aboutit à un traitement en termes de « bourreau » et de « victime ».

En questionnant à la fois les définitions qui sont données du harcèlement moral et les processus qu'ont subi les individu(e)s, elle fait émerger trois caractéristiques — généralement occultées — du harcèlement moral : il est toujours genré ; il peut être

sexiste ou misogyne ; et s'accompagner de harcèlement sexuel. Ce qui l'amène à s'interroger sur la pertinence ou non de distinguer harcèlement moral et harcèlement sexuel ; si on les différencie, le risque est de rendre d'autant moins visible un phénomène — le harcèlement sexuel — qui reste trop souvent dans l'ombre ; dans le cas contraire, le danger est de masquer le harcèlement sexuel sous l'« étiquette » de harcèlement moral.

C'est un tout autre domaine qu'aborde Michèle Salmona en étudiant, depuis de nombreuses années, le rôle des femmes dans l'agriculture. Elle présente non seulement des réflexions originales et essentielles sur la vie quotidienne des agricultrices, mais révèle également les stratégies qu'elles développent pour résister aux violences engendrées à la fois par les pressions familiales, par l'organisation du travail et par les bouleversements apportés par les politiques de développement, lesquelles ont conduit depuis plusieurs décennies à une agriculture intensive, dont on ne dira jamais assez les conséquences destructrices sur la santé et l'environnement. L'auteure passe ainsi en revue les conséquences pour les femmes — mais aussi souvent pour les hommes — de la mise en GAEC (Groupement agricole d'exploitation en commun) ; de la mise en place des plans de développement qui entraînent les familles dans la spirale de l'endettement et engendrent dépression, maladie, suicide, et faillite de l'exploitation ; de l'établissement de politiques d'aménagement du territoire et de leurs effets pervers résultant de la réalisation de grands travaux ; de la nouvelle organisation du travail qui contraint les femmes à prendre en charge à la fois la gestion comptable, mais aussi de nouvelles productions, des activités de transformation et de commercialisation, activités qui s'ajoutent à l'élevage des enfants et aux tâches domestiques... qui font des agricultrices des « glaneuses de temps ».

Malgré cela, l'auteure souligne la « modernité » des agricultrices, qu'elle décrit en pointe aussi bien dans les mouvements d'idées, dans l'expérimentation de choix techniques et de nouveaux modes d'organisation, choix qui permettraient d'envisager une « autre mondialisation ».

La contribution de Maria Bernardete Ferreira de Macêdo, publiée dans la rubrique « Enquête », apporte une description,

de type ergonomique, du travail des femmes de ménage et des veilleurs de nuit dans un hôtel en France, à partir de son expérience, durant un an et demi, d'observation participante.

L'auteure montre que, bien que l'un et l'autre aient en commun d'être effectués dans le cadre d'un travail précaire, ils sont loin d'être symétriques et sont empreints de caractéristiques fortement sexuées. Aux femmes, d'origine africaine et de faible niveau scolaire, le travail de ménage, précaire, à temps partiel, mal rémunéré, représentatif des emplois féminins dans le secteur des services, et apparenté au travail domestique. Aux femmes encore une disponibilité permanente, liée à l'incertitude quant au nombre d'heures de travail, à l'irrégularité des horaires, et à la soumission au contrôle de la clientèle et du gérant.

Aux hommes, originaires du Proche-Orient et diplômés de l'enseignement supérieur, le travail de veilleurs de nuit, dont les horaires sont fixes, le salaire plus élevé et qui comporte des responsabilités. Pourtant, les hommes subissent des conditions de travail difficiles engendrées par le travail de nuit, connaissent la peur — du vol, des agressions, des braquages, etc. — et vivent la précarité à travers un travail qu'ils jugent socialement et économiquement dévalorisant.

L'auteure témoigne, par la description minutieuse des gestes et postures, des contraintes physiques permanentes vécues dans l'un et l'autre cas comme des violences : engagement total du corps, intensification du travail en fonction du taux d'occupation de l'hôtel, provoquant atteintes à la santé physique et mentale.

La contribution de Dominique Memmi, publiée en « hors-champ », fait écho aux thèmes de ce dossier, en étudiant les modalités de rapports entre maîtres et domestiques tels qu'ils sont représentés au cinéma, à partir d'un corpus constitué de films d'origine française et anglaise. L'auteure confronte la manière dont les cinéastes appartenant à deux sociétés européennes mettent en scène deux modèles de rapports de dépendance, par exemple les figures majoritairement féminines en France, majoritairement masculines en Grande-Bretagne. S'appuyant sur les propositions théoriques de Hirschman (*exit, voice, loyalty*) des situations de dépendance, elle nous donne à voir des images beaucoup plus sanglantes dans la filmographie française. Si la

sexualité entre maîtres et servants est convoquée, les images portent sur une sexualité consommée en France et une sexualité omniprésente mais sous des formes refoulées en Grande-Bretagne.

Références

- Badinter Élisabeth (2003). *Fausse route*. Paris, Odile Jacob.
- Bordeaux Michèle, Hazo Bernard, Lorvellec Soizic (1990). *Qualifié viol*. Paris, Méridiens Klincksieck.
- Bourdieu Pierre (2002). « Nouvelles réflexions sur la domination masculine ». *Cahiers du Genre*, n° 33 « L'égalité, une utopie ? » (Françoise Gaspard, Jacqueline Heinen eds) [1^{re} éd. (1994). *Cahiers du GEDISST*, n° 11].
- Cahiers du GRIF (Les)* (1976). « Violence », n° 14/15, décembre.
- CLASCHES, Collectif de lutte anti-sexiste contre le harcèlement dans l'enseignement supérieur (2002). « Pétition contre le harcèlement sexuel dans l'université ». <http://clasches.multimania.com>.
- CLIO. *Histoire, femmes et sociétés* (1997). « Guerres civiles », n° 5.
- Cresson Geneviève (2002). « Médiation familiale et violence conjugale ». *Cahiers du Genre*, n° 33 « L'égalité, une utopie ? » (Françoise Gaspard, Jacqueline Heinen eds).
- Dauphin Cécile, Farge Arlette (eds) ([1997] 1999). *De la violence et des femmes*. Paris, Albin Michel, Agora/Pocket.
- Dejours Christophe (1998). *Souffrance en France*. Paris, Seuil.
- Dujardin Brigitte (1996). *Les enfants et la violence. Propos d'enfants sur les violences dans une école*. Paris, Indigo et Côté-femmes.
- Hanmer Jalna (1977). « Violence et contrôle social des femmes ». *Questions féministes*, n° 1, novembre.
- Héritier Françoise (1996-1999). « Réflexions pour nourrir la réflexion ». In Héritier Françoise. *De la violence. Séminaire de Françoise Héritier* (t. 1 1996, t. 2 1999). Paris, Odile Jacob.
- Iacob Marcela, Le Bras Hervé (2003). « Homo mulieri lupus ? » *Les Temps modernes*, n° 623, février-mars-avril.
- Jaspard Maryse, Brown Elizabeth, Condon Stéphanie, Fougeyrollas-Schwebel Dominique, Houel Annik, Lhomond Brigitte, Maillochon Florence, Saurel-Cubizolles Marie-Josèphe, Schiltz Marie-Ange (2003a). *Les violences envers les femmes en France. Une enquête nationale*. Paris, La Documentation française.

- Jaspard Maryse *et al.* (2003b). « Violences vécues, fantasmes et simulacres... ». *Les Temps modernes*, n° 624, mai-juin-juillet.
- Mathieu Nicole-Claude ([1985] 1991). « Quand céder n'est pas consentir. Des déterminants matériels et psychiques de la conscience dominée des femmes, et de quelques-unes de leurs interprétations en ethnologie ». In Mathieu N.-C. (ed). *L'arraisonnement des femmes. Essais en anthropologie des sexes*. Paris, EHESS « Les Cahiers de l'Homme » [rééd. in Mathieu N.-C. (1991). *L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*. Paris, Côté-femmes « Recherches »].
- Michaud Yves (2002). *Changements dans la violence. Essai sur la bienveillance universelle et la peur*. Paris, Odile Jacob.
- Muller Jean-Marie (2000). « Philosophie de la non-violence ». In Ferenczi Thomas (ed). *Faut-il s'accommoder de la violence ? Onzième colloque Le Monde – Le Mans*, octobre 1999. Bruxelles, Complexe « Interventions ».
- Nahoum Véronique (1982). « Introduction ». *Pénélope. Pour l'histoire des femmes*, n° 6 « Femme et violence », printemps.
- (1984). « Un exemple pratique de recherche ponctuelle sur les femmes : 'Femmes et violence', Pénélope n° 6, quelques remarques ». In *Femmes, féminisme et recherches*. Toulouse, AFFER, 1984. [Actes du Colloque national, Toulouse, décembre 1982].
- Pénélope. Pour l'histoire des femmes* (1982). « Femme et violence », n° 6, printemps.
- Spira Alfred, Bajos Nathalie et le groupe ACSF (1993). *Les comportements sexuels en France*. Paris, La Documentation française.
- Tabet Paola ([1979] 1998). « Les mains, les outils, les armes ». In Tabet Paola. *La construction sociale de l'inégalité des sexes. Des outils et des corps*. Paris, L'Harmattan « Bibliothèque du féminisme ».
- Vigarello Georges ([1998] 2000). *Histoire du viol XVI^e-XX^e siècle*. Paris, Seuil, « L'univers Historique » [2^e éd. (2000). Paris, Seuil « Points Histoire »].
- Wievorka Michel (ed) (1998). *Cultures et conflits*, n° 29-30 « Un nouveau paradigme de la violence ? », printemps-été.